Ma GAZETTE

N°2 - JANVIER 2013

Vertex INVESTMENT

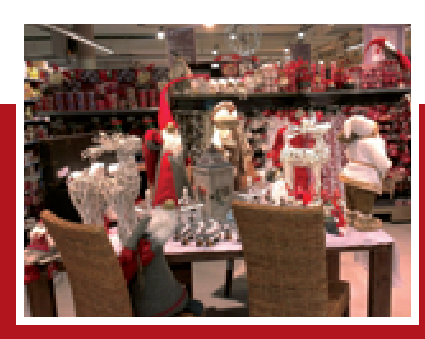
COUP DE PROJECTEUR

Monoprix VIADUC





MONTGERON



REIMS



“Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.”

SOMMAIRE

Reportage COULISSES 03

La chronique DE Mme DURAND 06

Animations MAGASINS 09

Nos ENGAGEMENTS 12

La vie D'ENTREPRISE 14

infos PRATIQUES 15

La Pause CAFÉ 16



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Ce second numéro de MaGazette est pour moi l'occasion de dresser le bilan de cette année 2012 qui s'achève mais surtout de vous soumettre quelques pistes de réflexion.

2012 aura été une année riche en projets pour notre groupe avec bien sûr l'ouverture de notre magasin Monoprix de Sèvres dont l'offre alimentaire va s'enrichir début 2013 d'une offre textile mais aussi avec la montée en puissance de notre magasin Super U de Reims qui termine sa première année complète.
Ces deux réalisations d'envergure ne sont que la partie émergée de l'iceberg puisque j'ai voulu que 2012 marque aussi pour notre organisation les prémisses d'une nouvelle façon de travailler plus collaborative et plus transversale.
Cette vision s'est traduite par la création de 7 groupes de travail composés d'hommes et de femmes de l'entreprise venant pour les uns du siège et pour les autres des magasins.
Ces groupes de travail qui mobilisent près de 25 collaborateurs traitent de sujets variés allant de la détection des talents à la mise en commun de nos volumes pour mieux négocier avec nos fournisseurs directs et nos prestataires.
Pour l'anecdote ce journal que vous êtes en train de feuilleter est le fruit de leur travail !
Ces groupes qui terminent leur première année de « rodage » ont vocation à se professionnaliser et seront, j'en suis sûr, dans les années qui viennent un accélérateur de nos performances économiques, de notre cohésion et de notre montée en compétences.

Du point de vue de nos performances économiques alors que 2011 avait été une année difficile en termes de chiffre d'affaires puisqu'à périmètre comparable – c'est-à-dire sans le «bonus» de l'ouverture de Reims – il n'avait progressé que de 1,1%, 2012 devrait être un cru nettement meilleur puisqu'à l'heure où je rédige ces lignes nous sommes sur une progression de 2,7% en comparable et de 9,9% si l'on ajoute Sèvres et Reims. Bravo à tous pour cet effort collectif.

En ce début d'année plutôt que de vous détailler les objectifs chiffrés de 2013 je vous propose, dans ces pages, de faire connaissance avec Madame Durand dont les aventures ne manqueront pas, je l'espère, de stimuler votre réflexion sur notre métier !
Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit pleine d'espoir, d'ambition et de bonheur.

Bonne lecture.

Antoine BRESSON
Président Directeur Général

Directeur de la publication : Antoine Bresson – Responsable de la rédaction : Philippe Tillet –
Comité de rédaction : Oliver Bara, Béatrice Duplaa, Emmanuelle Jadaud, Maria Pereira, Philippe Tillet.

REPORTAGE COULISSES

[Coup de PROJECTEUR]



Nous sommes allés visiter le MONOPRIX Viaduc.

Racheté en 1977, le magasin a connu d'importants travaux en 2010 dont la création d'une boulangerie indépendante, où sont déclinés avec succès, pains, pâtisseries salées et sucrées, granités et glaces à l'italienne.

Nous démarrons notre visite par un rez-de-chaussée entièrement rénové et sommes accueillis par la vitrine et le textile, femme, homme et enfant, la bergerie maquillage et la parfumerie ainsi qu'un espace loisirs avec le rayon d'accessoires téléphonie et produits High Tech, en plein essor.

L'escalator avec l'escalier et l'ascenseur nous permettent d'accéder à l'étage, où les rayons équipement ménager et la décoration nous attendent.



Nous entrons dans l'alimentation, par le rayon de fruits et légumes de saison aussi décoratif qu'appétissant, que son responsable soigne attentivement.



« C'est notre petit jardin du matin. Comme un peintre, je joue avec les couleurs et les volumes ».

Akram HELAOUI

Le plaisir des yeux est aussi valorisé au rayon épicerie fine, avec les sucres et sirops, assortiments de thés parfumés et conserves au look délicatement nostalgique.

Réutilisé comme porte de la réserve des archives, nous découvrons l'ancêtre des calicots et son offre d'emploi... Un collector !



▶ Un grand merci à tout le personnel du magasin pour son accueil



Ils ont travaillé à Viaduc : Catherine Castelli, Frédérique Dive, Béatrice Duplaa, Pierre Froment, Emmanuelle Lecouey, Penh Leleu, Nidia Lisboa, Thierry Loison, Julio Mota, Maria Pereira, Philippe Tillet

LA CHRONIQUE DE Mme DURAND

[Épisode n°1]

Les courses de Noël selon Madame Durand !

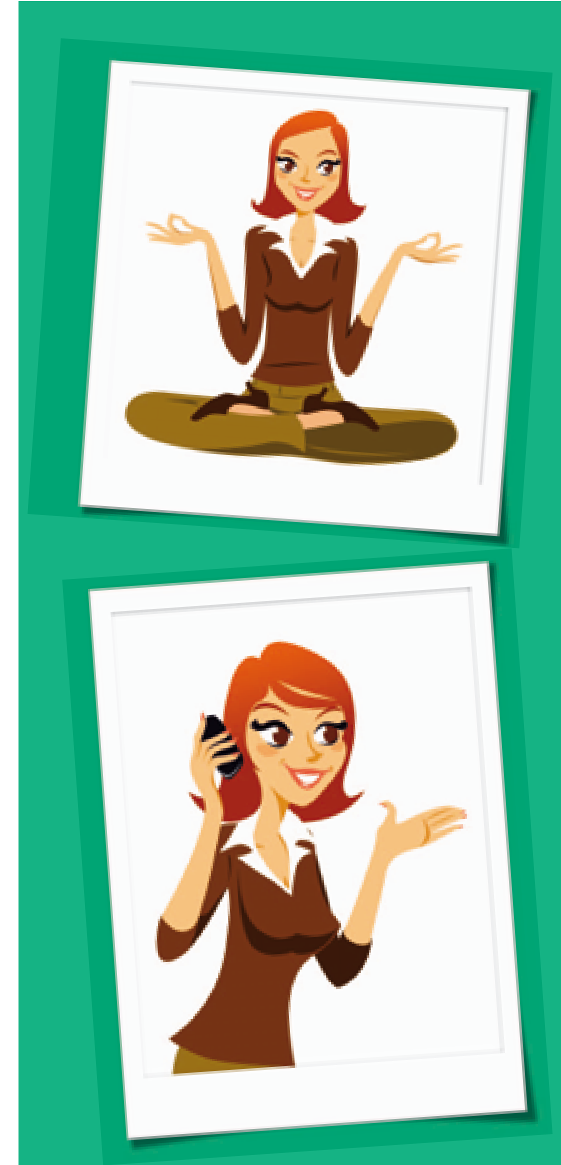


« Nous sommes le 22 décembre au matin et madame Durand sait que sa journée va être chargée, elle a décidé de la consacrer entièrement à ses achats de Noël. Vaste programme !

Avant d'attaquer ses courses Madame Durand a pris soin de se rendre sur son comparateur de prix sur internet favori, elle peut ainsi en quelques clics, à partir de sa liste de courses préenregistrée, savoir quel est le supermarché le moins cher parmi ses magasins habituels.

Une fois ce choix effectué elle s'engouffre dans sa voiture en veillant à ne pas oublier de faire un arrêt dans le relais colis de son quartier puisqu'elle a commandé une bonne partie de ses cadeaux de Noël sur internet. En effet, cela fait quelques temps déjà qu'elle a pris l'habitude de commander tout ce qui n'est pas alimentaire sur internet car dit-elle « j'ai 3 enfants et entre les cadeaux des uns et des autres, faire le tour des magasins pour mes achats de Noël me prendrait trop de temps ». Bref, vous l'avez compris pour Madame Durand le temps c'est précieux.

Une fois ses cadeaux chargés dans le coffre de sa voiture notre chère cliente va pouvoir se consacrer au gros morceau… les courses alimentaires de fin d'année !
Là encore, en acheteuse avisée qui compte son temps, Madame Durand ne fonce pas tête baissée dans son supermarché, elle s'arrête d'abord au Drive de ce dernier pour récupérer la commande qu'elle a passée et payée hier en ligne. Mais soudainement au moment de fermer son coffre, elle réalise qu'hier elle a oublié d'utiliser les coupons de réduction qu'elle a reçus sur son smartphone, elle les présente donc à la charmante hôtesse du Drive qui les encaisse et redonne à Madame Durand un avoir valable sur tout le magasin.



Cet avoir tombe à pic car si Madame Durand n'hésite pas à commander sur internet ses achats d'épicerie ou d'hygiène en revanche question produits frais elle tient à aller dans son supermarché car elle est exigeante et veut voir, toucher et choisir ses produits. De plus elle aime savoir qui prépare son poisson et choisir précisément le poids des fromages qu'elle va mettre sur son plateau de Noël !

En faisant ses emplettes aux rayons frais "métiers" de son magasin, Madame Durand ne peut s'empêcher de se dire que les courses en ligne c'est bien utile mais cela ne remplace pas le contact humain qu'elle peut avoir avec le personnel du magasin qu'elle connaît depuis des années.

Ca y est, ses achats sont terminés et Madame Durand peut désormais se rendre en caisse. D'habitude elle passe aux caisses automatiques qui sont décidément bien pratiques mais aujourd'hui son caddie est plein, elle se dirige donc vers un hôte de caisse. Au moment de payer elle dégaine son smartphone flambant neuf qu'elle trouve absolument génial puisqu'elle n'a plus besoin de sortir ni billet, ni pièce et pas même sa carte bancaire, il suffit juste de passer son appareil sur la borne prévue à cet effet et hop c'est payé ! D'ailleurs, l'hôte de caisse qui s'occupe d'elle lui a confié que depuis que ce système de paiement s'est développé il a plus de temps pour avoir un mot gentil pour les clients et qu'en plus il est moins stressé car son fond de caisse tombe toujours juste !

Madame Durand a maintenant terminé ses courses et en experte des réseaux sociaux elle prend soin comme à son habitude de laisser sur internet un avis sur son magasin. Cette fois-ci elle a été bien accueillie et laissera un avis très positif »

A la lecture de cette histoire certains d'entre vous vont sans doute se dire que les courses de madame Durand ne sont pas très réalistes et que dans la vraie vie cela ne se passe pas comme ça.

Sans doute que le trait est un peu gros, le paiement sans contact n'en est qu'à ses balbutiements, le drive ne représente « que » 5% du chiffre d'affaires de la grande distribution française et les acteurs 100% web peinent à percer sur l'alimentaire.

> **“Vous avez la chance d'être les acteurs et les spectateurs de votre métier”**

Il n'en reste pas moins que nous sommes à l'aube d'un bouleversement où les comportements d'achats de Madame Durand seront généralisés. Une info illustre parfaitement cette tendance de fond, on annonce (source : Planet Retail) qu'Amazon (Web marchand généraliste) actuellement 25è mondial de la distribution pourrait en 2015 être à la 5è place et en 2025 être numéro 1 devant Wal-Mart leader mondial incontesté à ce jour (3 fois plus gros que Carrefour).

Sur notre marché de la distribution alimentaire nous passerons d'un commerce monocanal avec le supermarché et ses clients fidèles car géographiquement

captifs à un commerce multicanaux avec des clients opportunistes, très bien informés ayant à leur disposition de multiples scenarii d'achats (supermarché classique, drive, supermarché en ligne, ventes privées, marchés…) et faisant sans cesse des allers-retours du magasin physique au magasin virtuel.
Vous l'avez compris si nous voulons rester une entreprise dans son temps il va nous falloir tenir compte de ces évolutions comportementales importantes.

L'objectif de cette chronique n'est pas d'imposer des solutions toutes faites ou des recettes miracles mais plutôt de vous proposer des pistes de réflexion qui me semblent importantes pour conserver la préférence de Madame Durand à nos concurrents locaux et à ceux du Web.

Parmi ces pistes de réflexion je vous propose d'explorer 3 axes. La qualité d'exécution de notre métier, l'innovation au quotidien et la convivialité.

La première arme de conquête du chiffre d'affaires à notre disposition est notre qualité d'exécution. C'est-à-dire notre capacité à mettre en œuvre de la meilleure façon qui soit les fondamentaux de notre métier : respect des assortiments, chasse aux ruptures, affichage des bons prix en rayon, objectif zéro périmé, conseils et sourires à nos clients, magasins propres et rangés, allées dégagées à l'ouverture de nos magasins ou encore attente limitée aux caisses.

Cette liste n'est bien-sûr pas exhaustive et je vous invite à l'enrichir de vos expériences puisque vous avez la chance d'être les acteurs et les spectateurs de votre métier ce qui est un avantage considérable pour se mettre dans la « peau » de notre cliente favorite.
Le strict respect de nos fondamentaux est un prérequis pour bâtir notre avenir sur des bases solides et faire la différence avec nos concurrents.

“Nous sommes tous concernés par l'innovation et chaque idée mérite d'être testée et pourquoi pas dupliquée.”

L'autre piste que je souhaite partager avec vous a trait à l'innovation. L'innovation recouvre bien des réalités, c'est bien sûr l'innovation majeure liée aux nouvelles technologies ou à des lancements de nouveaux concepts révolutionnaires, mais c'est aussi l'innovation au quotidien.

L'innovation au quotidien c'est la capacité de chacun d'entre nous à remettre en question ses certitudes pour réinventer nos tâches et missions quotidiennes. Cela peut être une façon plus efficace d'organiser sa réserve, tester une nouvelle gamme de produits dans son rayon, créer de nouvelles animations en magasin, lancer un nouveau service pour nos clients, ou encore proposer des améliorations physiques au magasin pour améliorer le confort d'achat de nos clients.

Nous sommes tous concernés par l'innovation et chaque idée mérite d'être testée et pourquoi pas dupliquée.

En 2012 un comité d'innovation a été créé dans l'entreprise avec pour objectif de suivre l'ensemble des idées qui vont germer, en conceptualiser les meilleures et pourquoi pas déboucher sur le lancement de nouvelles branches d'activité dans le futur.

Enfin, la dernière piste que je vous soumets a trait à la convivialité.
La convivialité c'est d'abord bien vivre ensemble pour que chacun trouve du sens dans son travail. Il suffit de réaliser que nous passons une grande partie de notre vie au travail – n'en déplaise à certains ! – pour mesurer à quel point il est vital pour chacun de s'épanouir dans son travail.

La convivialité passe bien sûr par la bonne ambiance dans nos points de vente mais elle passe aussi par la solidarité, l'entraide entre les équipes, avoir le réflexe, quand des collègues sont confrontés à de l'absentéisme dans leurs équipes ou à un « coup de bourre » de leur prêter main forte en se serrant les coudes.
La convivialité c'est ensuite celle que nous entretenons avec nos clients, une connivence, un renseignement, un sourire simple et sincère qui fait que Madame Durand aura plaisir à revenir dans nos magasins. Cette convivialité est précieuse car aucun site internet ne l'offrira jamais à ses clients, il est donc vital de la mettre au cœur de nos priorités !

En conclusion, le message que je vous délivre aujourd'hui n'est ni donneur de leçon ni alarmiste, il est au contraire rempli de confiance dans chacun d'entre vous et d'espérance dans l'avenir de notre métier, nous sommes dans le bon timing pour nous remettre en question et aborder avec succès les défis de demain. Alors en avant !

Antoine BRESSON

Retrouvez la suite des aventures de Madame Durand au prochain épisode…

ANIMATIONS MAGASINS

NOËL

La période des fêtes de fin d'année est l'occasion pour chacun de nos magasins de changer d'apparence, pour se transformer en véritable marché de Noël condensé. En jouant sur les couleurs traditionnelles, le rouge, le vert, le blanc neigeux, l'or et l'argent, les magasins prennent une allure plus sophistiquée qui rivalise avec celle des boutiques spécialisées, pour offrir une expérience de shopping réellement festive.

A l'heure où cet article est écrit, malgré un contexte de crise, les consommateurs français devraient être au rendez-vous pour profiter d'une offre encore plus large et étoffée que l'année précédente avec un budget moyen de 639€ par famille, en augmentation de 0,7% par rapport à 2011*. Les cadeaux devraient représenter un budget de 378€, en hausse de 1,2%, devant l'alimentaire (197€, +0,6%) et les divertissements (65 €, -1,1%) Les consommateurs déclarent qu'ils délaisseront les gadgets et privilégieront les cadeaux utiles, achèteront des produits en promotion, et offriront des cadeaux moins chers qu'en 2011. Les chocolats prennent la seconde place des cadeaux offerts, derrière les livres, et devant les parfums et cosmétiques.



Viaduc

Reims

Montgeron

Crimée

* selon l'étude du cabinet Deloitte publiée par LSA le 8 novembre 2012.

Au-delà de la foi et de la tradition chrétienne, Noël est au XXIe siècle une fête regroupant les familles autour d'un repas et d'un échange de cadeaux, dont les enfants sont les principaux destinataires (52% du budget cadeaux).



Montgeron

Crimée



Montgeron

Reims

A cette occasion chaque point de vente met à profit son savoir faire en matière de théâtralisation et de mise en avant pour susciter l'envie d'achat.

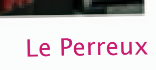
Un soin tout particulier est apporté à l'éclairage des produits, en cette saison où la lumière naturelle se fait rare, mettant en valeur l'éclat et les scintillements dans toutes les catégories d'articles… offrant ainsi une véritable luminothérapie !

« Il y a quatre âges dans la vie de l'homme :
- celui où il croit au père Noël ;
- celui où il ne croit plus au père Noël ;
- celui où il est le père Noël ;
- celui où il ressemble au père Noël. »



Reims

Début décembre, en Angleterre, on envoie des cartes à ses amis et famille. Les cartes reçues collées sur des rubans, sont accrochées sur les murs jusqu'au jour des rois le 6 janvier.



Le Perreux

C’est d’abord le solstice d’hiver que l’on célébrait, le 25 décembre, dans l’espoir de voir la nature renaître et les jours rallonger.
Les Celtes à cette occasion décoraient déjà un arbre, symbole de vie.



Le Perreux

Crimée



Crimée



Montgeron

En Suisse, les enfants reçoivent des petits paquets contenant, une orange, une barre de chocolat et un pain au sucre.

Jadis en Espagne, on récompensait son voisin qui avait aidé à rentrer la récolte, à porter de l’eau… par un paiement en nature. On lui remplissait son panier d’osier de confiseries, de fruits secs et d’huile d’olive.



Le Perreux

Le Perreux

Noël, c’est aussi l’instant magique où nous, adultes nous retournons dans le monde des petits… mettant à nu notre âme d’enfant qui sommeille toujours en nous.

NOS ENGAGEMENTS

[Ennéa WORLD]



Monsieur Pétrix, vous êtes directeur d'Ennéa World, pouvez vous nous en dire plus…

Ennéa World est une association humanitaire française, laïque et apolitique, dédiée à la collecte de fournitures scolaires au profit des écoles et orphelinats du monde.





LITTLE PRINCE

Quelle est la mission d'Ennéa-World ?

Par son soutien matériel et financier l'association veut apporter aux enfants et aux familles les plus vulnérables un accès à l'éducation. Elle veut devenir un acteur de référence au cœur des organisations impliquées dans l'éradication de l'illettrisme et donc de la pauvreté.

L'action d'Ennéa World veut s'inscrire dans la droite ligne des objectifs de l'U.N.E.S.C.O. pour 2015 : Education for all (l'éducation pour tous).

Comment récoltez-vous vos dons ?

Les fournitures scolaires sont collectées lors de manifestations artistiques, d'opérations ponctuelles dans les écoles, auprès d'entreprises des réseaux de fabrication ou de distribution telles que vos magasins de Nogent sur Marne et du Perreux mais aussi auprès de particuliers et parrains.

A la fin de la campagne de collecte, les fournitures scolaires sont envoyées directement par bateau ou avion aux établissements sélectionnés et remises en mains propres par un membre de l'association qui veille à leur distribution gratuite et égalitaire.



LITTLE PRINCE

Quelle a été votre principale mission en 2012 ?

L'association a choisi l'établissement « LITTLE PRINCE » à NAIROBI au KENYA, une école et orphelinat, créé en 1999 dans des baraquements de fortune, situé dans le bidonville de Kibera (le plus grand d'Afrique).
Les 9 premiers élèves ont ouvert la voie à plus de 350 enfants aujourd'hui, couvrant le cycle primaire du CP au CM2.

Les enfants de « LITTLE PRINCE » sont des enfants difficiles, qui ont grandi dans la violence d'un bidonville sans

égout où chacun essaye de survivre avec moins d'un euro par jour. Beaucoup ne font pas leurs devoirs, perdent leurs livres ou les revendent pour manger.

On s'attendrait à ce qu'ils amènent cette violence en classe mais il n'en est rien.

Les habitants du quartier n'ont jamais levé le doigt sur «LITTLE PRINCE», même pendant les émeutes entre ethnies qui ont suivi la dernière élection.
Toutes les ethnies se sont alliées pour défendre l'école en voyant ce que l'équipe éducative, composée de douze enseignants, fait pour leurs enfants.

Aujourd'hui, même les parents, captivés par ce que leur racontent leurs enfants, ont demandé la création d'une classe spéciale pour apprendre à lire et à écrire.


BAAN PIANG


BAAN PIANG

Pour ce projet, un concert a également été donné à l'auditorium du Perreux sur Marne et une animation pédagogique est en cours auprès des élèves d'une école primaire de Sucy en Brie.



Vers quelle destination vont être envoyées les fournitures scolaires collectées à la rentrée 2012 au Monoprix "Viaduc" ?

C'est l'école primaire de Baan Piang, petit village près de Chiang Mai au nord de la Thaïlande qui a été retenue, regroupant des élèves faisant partie des tribus dites « de la montagne », venant de villages éloignés. La livraison est prévue pour le premier semestre 2013, afin de coïncider avec la rentrée des classes mi mai.

Quels sont vos projets ?

Une nouvelle mission est en préparation pour le mois de mars 2013, à Dar es Salam, en Tanzanie. Cette fois, la collecte de fournitures aura lieu sur place, les commerçants locaux seront bénéficiaires de cette mission et deux concerts sont programmés pour la journée internationale de la francophonie.

Quatre établissements ont été choisis : une école d'enfants sourds et un petit orphelinat de Dar es Salam, une école primaire dans le pays Massaï, au nord de la Tanzanie et une autre école primaire près de Dodoma, la capitale administrative du pays.

Comment envisagez-vous votre futur partenariat avec le Groupe ?

Depuis septembre 2012, les magasins MONOPRIX de Nogent et Le Perreux sur Marne soutiennent Ennéa-world dans ses missions et nous aimerions élargir ce partenariat humanitaire avec les autres magasins de grande distribution du Groupe Vertex.

Mais aussi, pourquoi pas, recruter des bénévoles parmi vos lecteurs, qui sensibilisés par notre action, viendront nous rejoindre.
Bénévole, vous serez associé à une ou plusieurs missions de solidarité dans lesquelles vous serez engagés par fraternité humaine.

À NOTER : le jour de la collecte des fournitures scolaires pour Baan Piang, au Monoprix "Viaduc", le chiffre d'affaires du rayon papeterie a augmenté de 67%.


BAAN PIANG

▶ **www.ennea-world.org**



LA VIE D'ENTREPRISE

Les nouvelles RECRUES

Ils nous ont rejoints. Bienvenue à eux !

- **Magasin Montgeron :** Nicolas Humbert, Sabrina Germain, Florian Roudaut, Elodie Taine, Dulce Lopes Goumeiro, Sandrine Pascoal
- **Magasin Reims :** Amandine Langlais
- **Magasin le Perreux :** Stelio Buono, Alexandre Kieffer, David Pacaud
- **Magasin Crimée :** Elaziz Shoihili, Kelly Hong
- **Magasin Nogent :** Havatsoamalala Lun, Allan Abel Dit Delamarque, Clémence Moreau, Mélanie Joachim, Chitra Mayakichenane

Les médailles DU TRAVAIL

- **Magasin Montgeron :**
  Sylvie Pacherie : Médaille Argent 20 ans,
  Nathalie Miclot : Médaille Argent 20 ans,
  Céline Germany : Médaille Argent 20 ans,
  Thierry Loison : Médaille Argent 20 ans,
  Lionel Trouchard : Médaille Vermeil 30 ans
- **Magasin le Perreux :**
  Dominique Turquet : Médaille Argent 20 ans
- **Siège Vertex :**
  Murielle Baffoy : Médaille Vermeil 30 ans,
  Charles Lopes : Médaille Vermeil 30 ans

LES NAISSANCES

Woang Ky Lan : 19/07/2012
Akishan Kokilan : 04/09/2012
Josepha Manene : 19/09/2012
Sylvain Tiago : 05/10/2012

LES PROMOTIONS

Tiphaine Groux a remplacé Natacha Djossou au poste de comptable SUPER U REIMS à compter du 1er décembre 2012.

LES MARIAGES

Martine Da Gloria : 19/05/2012
Fabienne Dos Santos : 02/06/2012
Laurence Laurent : 23/06/2012
Johana Da Silva : 18/08/2012



De gauche à droite : Nathalie Miclot, Thierry Loison, Lionel Trouchard, Sylvie Pacherie et Céline Germany

NOUVEAU !

Notre société n'avait pas encore de site internet… c'est désormais chose faite !

Nous avons voulu ce site esthétique, efficace et le plus fonctionnel possible afin de permettre à toutes personnes, fournisseurs, candidats ou partenaires souhaitant mieux nous connaître de le faire rapidement. Vous y trouverez une présentation de l'entreprise avec quelques chiffres clefs, notre historique et nos valeurs bien sûr, et enfin un descriptif de nos différentes activités.

- **Rendez-vous vite sur www.vertex.fr pour découvrir toutes les rubriques.**

INFOS PRATIQUES

Le DIF C'EST QUOI ?

Le Droit Individuel à la Formation permet au salarié de capitaliser du temps de formation qu'il peut utiliser à son initiative avec l'accord de son employeur sur le choix de l'action de formation afin de développer, compléter ou renouveler ses compétences.

Qui en bénéficie ?

▶ Tout salarié en CDI ayant au moins 1 an d'ancienneté dans son entreprise bénéficie chaque année d'un Droit Individuel à la Formation (DIF) d'une durée de 20 heures. Des accords de branche ou d'entreprise peuvent prévoir une durée supérieure à 20 heures par an.
Pour les salariés à temps partiel, ce droit est calculé au prorata temporis. Un salarié quittant l'entreprise avant d'avoir un an d'ancienneté perd ses droits au DIF

▶ Les salariés en CDD ont également accès au DIF, mais au prorata temporis, à l'issue de 4 mois consécutifs ou non, en CDD, au cours des douze derniers mois dans l'entreprise.

Sont exclus les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation.

Mode d'emploi

Chaque année, l'employeur communique par écrit au salarié les droits qu'il a acquis au titre du DIF.

Le salarié a la possibilité de cumuler ses droits à la formation d'une année sur l'autre,

pendant 6 ans maximum (soit 120 heures) pour un temps complet. Pour un temps partiel, c'est le plafond des 120 heures qui s'applique, quel que soit le temps mis pour l'atteindre.

La mise en œuvre du DIF relève de l'initiative du salarié en accord avec son entreprise. Le salarié effectue sa demande par écrit, en indiquant les informations nécessaires à l'employeur pour qu'il se prononce. L'employeur dispose d'un délai d'un mois pour notifier sa réponse, l'absence de réponse équivalant à l'acceptation de la demande du collaborateur.

En cas de désaccord persistant pendant 2 ans, le salarié peut demander la prise en charge de son action de formation au titre du DIF par le FONGECIF.

Déroulement et modalités des actions effectuées dans le cadre du DIF

Le choix et les modalités de l'action de formation sont arrêtés en commun.

▶ Des accords de branche ou d'entreprise peuvent fixer des priorités. A défaut, les priorités légales visent les actions de promotion, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances. L'employeur et le salarié peuvent tenir compte de ces priorités sans qu'il s'agisse d'une obligation.

▶ L'action se déroule en principe en dehors du temps de travail. Le salarié bénéficie alors en complément de sa rémunération, d'une allocation de formation qui est égale à 50% de sa rémunération nette.
Par accord collectif ou accord individuel entre l'entreprise et le salarié, il est possible de prévoir que le DIF se réalise, en tout ou partie, pendant le temps de travail. Dans ce cas, l'entreprise maintient la rémunération du salarié.

▶ Les frais de formation sont à la charge de l'entreprise.

DIF et portabilité

La loi du 24 novembre 2009 a introduit la notion de portabilité du DIF permettant sous certaines conditions au salarié de conserver ses droits à DIF acquis et non utilisés après son départ de l'entreprise.

Les motifs de rupture qui ouvrent droit à portabilité :

- ▶ Licenciement pour cause réelle et sérieuse, inaptitude et faute grave
- ▶ Rupture conventionnelle
- ▶ Fin de CDD si 4 mois mini (y compris rupture CDD pour faute grave)

Les motifs de rupture qui n'ouvrent pas droit à portabilité :

- ▶ Démission sauf cas ouvrant droit aux allocations chômage (ex : démission pour suivre un conjoint muté)
- ▶ Licenciement ou rupture de CDD pour faute lourde
- ▶ Mise ou départ à la retraite

Pour plus d'information :
beatrice.duplaa@vertex.fr

LA PAUSE CAFÉ



[Ma GALETTE]

1/ La tradition de la galette des rois remonte :

a) À l'antiquité romaine, pendant la fête païenne des Saturnales
b) Aux premiers siècles du christianisme
c) Au Moyen Age
d) À l'Ancien Régime (du XVIè siècle au XVIIIè siècle)

2/ Le terme (d'origine grecque) d'«Épiphanie» signifie :

a) Présentation
b) Apparition
c) Offrande
d) Miracle

3/ Sous l'Ancien Régime, on appelait la galette le «gâteau des rois», car :

a) On l'offrait à son seigneur
b) Le roi en offrait à tous ses vassaux
c) Celui qui trouvait la fève était le roi d'un jour
d) C'était un gâteau aux ingrédients rares et coûteux

4/ Selon une tradition très ancienne, un membre de la famille se glisse sous la table pour désigner la part revenant à chaque convive. Est-ce :

a) Le père de famille
b) Le plus âgé des convives
c) Le plus jeune des convives
d) L'aîné des enfants

5/ La première fève en porcelaine destinée à remplacer la fève végétale fut fabriquée par un pâtissier aux environs de :

a) 1875
b) 1900
c) 1925
d) 1950

6/ La première galette géante de 1 mètre de diamètre fut offerte à l'Élysée en 1975 au Président Valéry Giscard d'Estaing. Quelle était sa particularité ?

a) Elle était carrée
b) Elle était fourrée au chocolat
c) Elle ne contenait pas de fève
d) Elle était factice et non comestible

7/ Dans le sud-est de la France, quelle est la particularité du «gâteau des rois» ?

a) Ce n'est pas une galette, mais une brioche en forme de couronne
b) Il est garni de sucre granulé et de fruits confits
c) La fève est généralement un santon, de format «santon-puce» (de 1 à 3 cm)
d) On l'offre enveloppé dans un tissu provençal



Bonnes réponses :

1/ a) Pendant les Saturnales, les rôles pouvaient même être inversés entre maîtres et esclaves, ces derniers devenant «rois» d'un jour.
2/ b) Pour les chrétiens, il s'agit de l'apparition du fils de Dieu aux rois mages Gaspard, Melchior et Balthazar, ces derniers symbolisant l'humanité dans sa diversité.
3/ a) On l'offrait à son seigneur à l'occasion du paiement de sa redevance (impôt).
4/ c) Mais la tradition voulait que la première part soit la «part du pauvre», s'il s'en présentait.
5/ a) Les collectionneurs de fèves sont des «fabophiles». Le musée de la ville de Blain (Loire Atlantique) détient le record avec plus de 20.000 fèves.
6/ c) Elle ne contenait pas de fève, afin que le Président de la République française ne puisse pas être couronné roi !
7/ a), b) et c) La brioche au sucre granulé se trouve aussi dans le sud-ouest.